

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Concours EXTERNE d'attaché - session 2022

L'ensemble des pièces mentionnées ci-après doit être transmis en recto simple et non agrafé.

La demande d'admission à concourir (les quatre pages doivent être dûment complétées et la page 2 signée). **Pour rappel, vous devez choisir une seule épreuve de spécialité et votre langue facultative ne peut-être la même que celle de l'épreuve de spécialité ;**

La fiche individuelle de renseignement ;

La photocopie du diplôme le plus élevé ou l'attestation d'un diplôme justifiant au minimum d'un niveau 6 (s'il s'agit d'un diplôme étranger, vous devez joindre le certificat de comparabilité établi par l'ENIC-NARIC ou a minima le récépissé de la demande d'instruction du dossier) ;

2 photocopies de la carte nationale d'identité, **recto-verso**, ou du passeport ;

2 curriculum vitae avec photo ;

2 lettres de motivation.

Pour les personnes en cours d'acquisition de nationalité française, joindre obligatoirement le certificat de dépôt de la demande de naturalisation.

L'ensemble de ces pièces est à envoyer au plus tard le **vendredi 30 septembre 2022**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

MINISTÈRE DES ARMÉES

Case N°51 – AP 203

Bureau Concours et Examens Professionnels

1, place Joffre

75700 PARIS SP07

Téléphone : 01 42 19 34 90 – Poste : 62 765